



VIDE-GRENIERS

FICHE PRATIQUE EXPOSANTS

BON À SAVOIR

14 JUIN 2025



COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Avenue Jean-Louis Calderon
13700 MARIGNANE



ACCUEIL EXPOSANT

7H30 - 8H30

ACCUEIL VISITEUR

9H - 15H30



COMMISSION RSE

contact.rse@cseah.com

- Les exposants doivent se présenter à l'entrée du Complexe Sportif et Culturel entre 7h30 et 8h30 (dernier délai) muni d'une pancarte fournie après l'inscription.
- **Les exposants doivent être munis de la pièce d'identité renseignée lors de l'inscription.**
- Chaque exposant se verra attribuer un stand de 2 places de parking une pour son véhicule et une pour son exposition.
- Les réservations sont nominatives et chaque emplacement devra être occupé par un seul exposant.
- Les exposants seront installés en fonction de l'ordre d'arrivée. Aucun emplacement n'est attribué ou réservé en amont.
- Tout mouvement de voiture sera interdit après 9h00, sauf cas de force majeure (intempérie).
- Les objets non vendus et emballages ne pourront pas être laissés sur place.
- Aucun objet ne doit être déposé à même le sol et la présentation des objets sur le devant du stand ne doit pas entraver la circulation des acheteurs/visiteurs, afin de ne pas provoquer chute et blessure.
- Chaque participant demeure responsable du maintien de son emplacement en parfait état de propreté du début, à la fin de la manifestation.

RESTAURATION

- Un espace snacking sera installé devant chez Tino.